



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUIN 2024

OBJET : CESSION DE TERRAIN, AVENUE DE LA GARE – AUTORISATION DE SIGNATURE

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq Juin à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN.

Etaient présents :

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne – M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT Jacques – Mme BARDIES Frédérique – M. CARMONA Alain – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO Virginie – M. DI GIOVANNI Alexandre – M. BERTRAND Philippe – M. DELAHAYE Guy – Mme ORSINI Chantal – Mme PIOZIN Patricia.

Ont donné procuration :

Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
Mme TOUMANI Soréa a donné procuration à M. CARMONA Alain
M. HERNANDEZ Antoine a donné procuration à M. BENOÎT Gérard
Mme SZAFRANSKI Nathalie a donné procuration à M. JULLIEN Bernard

Absents excusés :

M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia – Mme LAQUET Laura – Mme UGHETTO Wendy – Mme GIACHINO Lisa – M. MEGUEDMI Smaïl – M. RICHELME Jean-Marc.



Mme PIERRAT BRIGITTE A ETE DESIGNEE SECRETAIRE DE SEANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 25 Juin 2024
Délibération N° DM_20240625N054

OBJET : CESSION DE TERRAIN, AVENUE DE LA GARE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur Guillaume JULIEN, 7^{ème} adjoint délégué au foncier, sur invitation de Monsieur le Maire, rappelle à l'Assemblée que, lors de cette même séance, le déclassement d'une partie de domaine public communal de 326 M² situé avenue de la Gare a été validé.

Il fait savoir :

- Qu'il a été constaté lors d'un état des lieux effectué à la demande la SCI JTESB, représentée par Monsieur BURLOT Jacques, propriétaire de la parcelle AI 19, que sa clôture avait été édiflée sur une partie de délaissé du domaine public communal,
- Qu'en vue de régulariser l'empiètement de cette clôture sur le terrain communal, la SCI JTESB, propriétaire de la parcelle AI 19, a sollicité la Commune pour l'acquisition du délaissé correspondant à son emprise clôturée. Le géomètre missionné par la SCI JETB a déterminé sa superficie à 49 M². Cette cession lui permettra de construire une extension.

Il indique :

- Que le service France Domaine a évalué, le 03 Juin 2024, la valeur vénale au M² des différents terrains à céder (voir dossier Ref OSE : 2024-04049-37048 - joint),
- Que le prix de cession proposé est de 7,5 Euros/M² soit une cession au prix de 367,50 Euros pour 49 M² de délaissé du domaine public déclassé,
- Que la SCI JTESB, représentée par Monsieur BURLOT Jacques a accepté le prix proposé ci-dessus et sollicite, dès à présent, l'autorisation de déposer les autorisations d'urbanisme correspondant aux travaux prévus.

Monsieur le Maire propose alors aux membres du Conseil Municipal :

- De valider la cession du terrain de 49 M², partie du domaine public déclassé situé avenue de la Gare, au prix de 7,5 Euros du M², à la SCI JTESB représentée par Monsieur BURLOT Jacques,
- Et, dans l'affirmative, d'autoriser le futur acquéreur à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaire à son projet (extension),
- De l'autoriser à signer les actes à venir, compromis et acte de vente rédigés par Maître Michaël SANTORO, Notaire de l'acquéreur et de la Commune.

Où CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, **A L'UNANIMITÉ** :

- **DE VALIDER** la cession d'une partie du domaine public déclassé situé avenue de la Gare à 7,5 Euros du M² soit 367,50 Euros pour 49 M² à la SCI JTESB représentée par Monsieur BURLLOT Jacques,
- **D'AUTORISER** le futur acquéreur à déposer les autorisations d'urbanisme correspondant aux travaux prévus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes à venir, compromis et acte de vente rédigés par Maître Michaël SANTORO, Notaire de l'acquéreur et de la Commune.

<p>AFFICHEE LE :</p> <p>RETIREE LE :</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° : 3.2</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE VINGT-SIX JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME, Le Maire,</p> <p>  René VILLARD</p>
---	--